

Prestations de l'association à ses communes membres

Lancement de projets régionaux

Les communes membres de l'association peuvent proposer des projets à portée régionale et bénéficier du soutien des autres communes. Elles sont représentées au Conseil intercommunal, délibérant qui élit en son sein le Comité de direction (exécutif).

Accès aux fonds du DISREN

Les communes membres de la Région disposent de l'accès exclusif aux financements importants du Dispositif d'investissement solidaire de la région nyonnaise (DISREN).

Aménagements de mobilité

Les communes membres de l'association peuvent demander à la Région de Nyon des financements pour des aménagements au service des transports publics, de la mobilité douce et du réseau routier.

Vélos en libre-service

Les communes membres disposent de la possibilité exclusive d'accueillir une station du réseau de vélos en libre-service de la Région de Nyon, sous réserve de la viabilité économique pour le prestataire.

Protection de l'environnement

Les communes membres de la Région peuvent prendre part à des mesures environnementales régionales. Elles peuvent bénéficier d'un soutien pour des actions sur leur territoire ayant un lien avec des projets régionaux ou d'agglomération.

Registre des entreprises

Les communes membres ont accès au registre des entreprises de la Région de Nyon, outil en ligne avec lequel elles peuvent remplir leurs obligations légales en la matière sans avoir à développer de plateforme informatique. Cet annuaire offre une visibilité additionnelle aux sociétés.

Accès aux aides LADE

Les communes membres de la Région de Nyon font bénéficier aux porteurs de projets basés sur leur

territoire de l'accès aux aides financières prévues par la Loi sur l'appui au développement économique (LADE) du Canton de Vaud, dont les démarches s'initient exclusivement auprès de la Région de Nyon. Cette prestation est réservée aux communes membres.

Conseils et label bois suisse

Les communes membres peuvent demander une séance de conseils techniques gratuits par un spécialiste lors de l'intégration de bois suisse dans leurs constructions. Elles bénéficient de la prise en charge des coûts de labellisation « Bois suisse » pour leur objets et en font bénéficier les particuliers et collectivités sur leur territoire.

Aide à la levée de fonds tiers

Les communes membres de la Région peuvent bénéficier de l'aide de l'association afin de lever des fonds tiers ou d'autres types de soutiens mobilisables, comme les fonds Interreg, Innotour, l'aide aux montagnards, entre autres.

Soutien aux produits du terroir

Les communes membres peuvent demander un soutien subsidiaire à des projets de développement économique se matérialisant sur leur territoire, encourageant la production régionale et favorisant les circuits courts.

Soutien aux projets touristiques

Les communes membres et les porteurs de projet situés sur leur périmètre, peuvent demander un soutien subsidiaire au développement de projets touristiques sur leur territoire. La Région peut mobiliser en ce sens le Fonds régional d'équipement touristique (FRET), qu'elle gère.

Gestion de la taxe de séjour

La gestion du produit de la taxe de séjour de nos communes se fait au travers du Fonds régional d'équipement touristique (FRET). Mutualiser cette tâche communale permet de soutenir des projets régionaux significatifs pour l'approche touristique (cf. ci-dessus).

Soutien à la culture

Les communes membres peuvent proposer aux porteurs de projet situés sur leur périmètre de demander un soutien subsidiaire à des manifestations ou projets culturels.

Soutien au sport

Les communes membres et leurs acteurs culturels peuvent demander un soutien subsidiaire à des manifestations ou projets sportifs sur leur territoire.

Promotion des loisirs communaux

Les communes membres peuvent faire figurer des offres de leurs institutions culturelles et installations sportives dans le carnet d'avantages loisirs de la Région de Nyon ainsi que dans les coupons pour visiteurs.

Centre de compétences professionnelles

Les communes membres de la Région de Nyon ont accès sur demande à ses compétences professionnelles, sous forme de conseil en appui. Cela couvre toutes les thématiques, rôles statutaires et métiers : planification territoriale, mobilité, environnement, économie, tourisme, culture, sport, coordination de grands projets, coordination avec les régions voisines, communication, cartographie, finances.

info

Les prestations et soutiens sont soumis à des conditions ou règlements : des détails et documents sont disponibles sur notre web. La Région de Nyon vous renseigne volontiers :

022 361 23 24

info@regiondenyon.ch

visitez notre site
regiondenyon.ch



La Région de Nyon fournit par ailleurs des prestations à la population et à l'économie

Mobilité

Avec ses partenaires, la Région de Nyon améliore les transports publics du district afin de favoriser le report des usagers vers les modes de transport collectifs, plus durables que la multiplication des automobiles. Elle travaille avec les entreprises sur les trajets domicile-travail. Elle agit dans le développement de la mobilité douce au quotidien et agit aussi pour l'amélioration des routes, avec de bons résultats.

Sport

La Région encourage la population des communes membres à pratiquer une activité physique. Elle promeut diverses disciplines, mobilisant l'importante variété d'équipements sportifs couvrant le territoire, du Jura jusqu'au lac. En ce moment, elle joue un rôle primordial dans les sports de nature, avec la formation d'un grand domaine skiable transfrontalier autour du massif de la Dôle (ski alpin, raquettes, randonnée) et l'aménagement du col de la Givrine (ski nordique, raquettes, randonnée, VTT).

Environnement

La Région de Nyon œuvre en faveur de la biodiversité en soutenant les réseaux agro-écologiques et les contrats corridors, dont les plantations sont visibles sur le territoire des communes membres. En matière d'énergie, la Région identifie pour le compte des communes les ressources renouvelables dans le district. Enfin, elle soutient techniquement ou financièrement les acteurs de la sensibilisation à l'environnement.

Culture

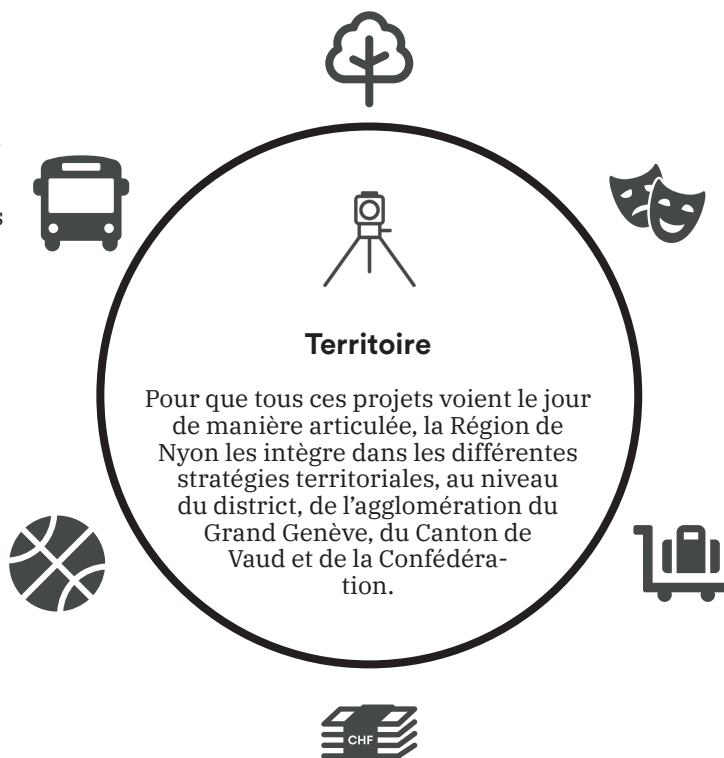
La Région de Nyon soutient plusieurs institutions dans le district. En 10 ans, elles sont passées de 35'000 à 75'000 visiteurs annuels : Biennale de céramique à St-Cergue, far°, JVAL à Begnins, La Côte Flûte festival, Théâtre de Grand-Champ à Gland, Variations de Tannay, Casino-Théâtre de Rolle, La Parenthèse, Pop-Rock à Gilly, Usine à Gaz et Visions du Réel. Par ailleurs, elle décerne le Prix artistique.

Tourisme

La Région de Nyon accompagne le développement du tourisme du district, sous les angles du tourisme de nature et du tourisme culturel. Cela génère des retombées économiques importantes. Dès le départ, elle a aidé à la construction du Zoo de la Garenne et du Bois de Chênes, à la création de l'auberge de jeunesse Nyon Hostel, à la pose d'une signalétique au sentier des Toblerones de Gland à Begnins ainsi qu'au sentier des Huguenots. Les travaux pour les sports de nature à la Dôle et au col de la Givrine sont également destinés à susciter l'intérêt touristique.

Économie

La Région de Nyon soutient la production régionale et œuvre aux côtés des entreprises du district, car la promotion de notre économie est bonne pour notre emploi et donc le bien-être de la population. Notre district devient attractif pour les *start-up* et la Région valorise les entreprises en récompensant régulièrement l'innovation lorsqu'elles ont des idées dotées de potentiel d'avenir).



Pour que tous ces projets voient le jour de manière articulée, la Région de Nyon les intègre dans les différentes stratégies territoriales, au niveau du district, de l'agglomération du Grand Genève, du Canton de Vaud et de la Confédération.

en savoir plus sur ces différents sujets

regiondenyon.ch/ameliore-votre-vie